

LISTE DES JUSTIFICATIFS A FOURNIR POUR UNE DEMANDE D'AIDE SOCIALE

Les pièces justificatives obligatoires sont à fournir en fonction de la situation (si possible faire les photocopies mais présenter les originaux) :

- livret de famille
- carte d'identité de chaque adulte
- nom, adresse des enfants
- jugement de divorce ou de séparation

Justificatifs de ressources :

- pensions alimentaires, prestations compensatoires
- ASSEDIC, RMI, indemnités journalières CPAM, Allocation Adulte Handicapé (AAH)
- attestation des prestations de la CAF de moins de 3 mois ou attestation de tutelle
- pension d'invalidité, rente d'accident de travail
- pensions/retraites
- dernier avis d'imposition ou de non imposition sur le revenu

Justificatifs des charges :

- dernière taxe foncière (pour les propriétaires)
- dernière taxe d'habitation
- tableau d'amortissement des charges (crédits)
- cotisation annuelle de l'assurance habitation
- plan de surendettement
- carte vitale ou attestation
- devis maison de retraite (prix journée si vous le possédez)
- carte mutuelle